



Nidda

Michna 3 - Chapitre 6

כל המטמא מדרכס, מטמא טמא מת. ויש שמטמא טמא מת ואינו מטמא מדרכס:

Tout ce qui peut être rendu impur par l'impureté midrass [une sorte d'impureté due au fait d'être assis sur un cadavre, ce qui fait de quelque chose une origine d'impureté] peut être rendu impur par l'impureté d'un cadavre. Mais il peut y avoir quelque chose qui peut être rendu impur par l'impureté d'un cadavre, mais qui ne peut pas l'être par l'impureté midrass.



Questions au Rav Dayan (tome 6)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions